UNIL | Université de Lausanne
Service des ressources humaines
Château de Dorigny
CH-1015 Lausanne

Formulaire de souscription à l'extension de la couverture d'accidents à l'étranger

A l'Université de Lausanne, tous les collaborateurs/trices travaillant plus de 8 heures hebdomadaires sont remboursés pour les accidents professionnels et non professionnels survenus à l'étranger jusqu'à concurrence du double du montant qui serait facturé pour le même traitement en Suisse.

Pour déplafonner cette prestation, l'Université de Lausanne a souscrit auprès de la Bâloise un complément d'assurance accident pour les collaborateurs/trices voyageant à l'étranger à des fins professionnelles dont les caractéristiques principales sont :

- **Couverture** : tout accident dans le cadre d'un voyage professionnel hors de Suisse pour le compte de l'Université de Lausanne
- **Où** : dans tous les pays du monde
- **Prix** : prime annuelle de CHF 250.- (prélevée directement sur le salaire du/ de la collaborateur/trice qui souhaite souscrire ce complément)
- **Durée** : l'année civile
- **Prélèvement sur le salaire :** au début de l'année concerné (janvier)
- **Sans limite** de frais de guérison
- **Quand** : entrée en vigueur pour le 1er janvier 2014

Les collaborateurs/trices intéressés doivent remplir ce formulaire et le faire parvenir au Service RH **le 30 novembre au plus tard**.

Données du collaborateur/trice :

Nom :_____

Prénom :_____

Faculté/ Service :_____

Je souhaite souscrire ce complément de couverture LAA à l'étranger:

Lieu et date_____ Signature_____

Direction
Service des ressources humaines

Tél.+41 21 692 45 02 | Fax.+41 21 692 45 15 | luismiguel.lopez@unil.ch